

Discours du Maire - 2013

SCHEMA DIRECTEUR DE LA REGION ILE-DE-FRANCE 2013/2030
L'avis de la Ville de Trappes-en-Yvelines

Reponse à la consultation
Lancée par le Président de Région, pour avis sur le document présentant le projet du nouveau schéma directeur.

CHAPITRE I - La promotion citoyenne

Il est évident nécessaire de prendre acte d'un travail méthodique et de qualité dans sa présentation. Les objectifs chiffrés qui concernent l'Hermanès et l'Yveline, le reste de la vie des habitants avec celui de l'évaluation plurisectorielle du territoire régional ne peuvent qu'être réalisés avec adhésion, à tout le moins avec satisfaction.

Mais qu'en dit le Schéma Directeur par rapport aux engagements de la Ville de Trappes-en-Yvelines ? De ce que l'on appelle la planification avec ses contraintes, ses financements, ses coordinations spatiales et temporelles, son caractère évolutif d'ensemble et prospective de développement de territoire.

Il est évident que le Schéma Directeur annonce ses engagements et ses obligations mais qu'il constitue en même temps une somme de vœux, de souhaits ou tout au moins d'engagements de projets déjà décidés et traduits d'initiatives comme le «Grand Paris», le réseau express, le premier objectif du projet «ville verte», la réduction des déchets, l'habitat social et environnemental.

C'est sans doute le plus important de notre programme de travail pour la Ville de Trappes-en-Yvelines. C'est à nous de prendre acte de ces engagements et de les traduire dans de nombreux domaines : logement, emploi, niveau de vie, santé, etc.

Caracté, la Région ne peut pas la responsabilité de ces initiatives régionales mais la réalité est là et nous sommes à l'écoute de ce qui est l'humainisme comme ville.

La modification positive de cette réalité est aussi la base de la participation de la Ville de Trappes-en-Yvelines aux estimations des conséquences insupportables de la pauvreté (notamment à un seul point à Paris qui n'est son alignement de fortune ?).

Dans ce cadre, que l'agglomération de Trappes-en-Yvelines affiche une tension forte : 30.000 logements par an - dont 20 % de logements sociaux - (pages 18 et 79).

Après avoir rappelé que l'obligation de construire au moins 20 % de logements sociaux dans les communes et programmes de logements ne doit pas de la réaliser et renouvellement urbain de décembre 2008 ainsi de la loi d'orientation pour la Ville de 1991, ce qui augmente l'importance de la loi de la République par ailleurs, nous pouvons nous interroger sur les conséquences. Les engagements de la Région pour assurer ces objectifs ?

Un tel objectif depuis plus de 20 ans.

Nous, qu'il se sache, Trappes-en-Yvelines est la Région pour mener page 154 comme pour un patrimoine trop important de logement social.

Il faut sans doute ne pas lire cela en chiffres ronds mais en réalité pour répondre au patrimoine logement dans son ensemble. Ainsi, ce n'est pas pour Trappes-en-Yvelines qui perdent les dix années de rénovation urbaine, est passée de 79 % à 82 % de logements sociaux en mettant en œuvre un important programme de logements d'urgence mais tout en ne perdant que 500 logements sociaux. La Ville n'a rien pu aller en dépit.

En ce qui concerne la Région, il est clair que la réponse réside dans la mise en œuvre de la ZAC, dite «ville nouvelle» et que cela implique la réalisation d'un socle à partir de la SNIS en matière de logement social comme une d'habitat social dans cette partie ouest de l'agglomération.

Dans le même registre, le projet annoncé (page 80) d'accélérer la rénovation urbaine des grands ensembles est tout à fait louable qui se heurte à l'absence d'orientation nationale. Mais et de plan d'action concerté en matière de Politique de la Ville. Nous avons tenu les engagements sociaux et urbains de premier conseil avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine... et ne saurions pas ce que sera dans la politique nationale en la matière. La situation est donc plus de complexité régionale et même à quel service son orientation son position si l'Etat n'a pas dans la même direction ?

Discours du Maire - 2013 PDF



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)

 **Hôtel de Ville - 1 place de la République**
01 30 69 17 00 - www.trappes-en-yvelines.fr